

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal de la Commune de LEVIER**

Séance du 2 juillet 2024

Nombre de Membres	
En exercice :	22
Présents au Conseil :	21
Ayant pris part au vote :	22
Ayant donné procuration :	1

L'an deux mille vingt-quatre et le deux juillet à dix-huit heures trente.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Marc SAULNIER, Maire.

Date de la convocation
26/06/2024

Présents : Guillaume Bouhin, Aline Carrière, Madeleine Chapellier, Isabelle Cuenot, Marie Destaing, Frédéric Dole, François Garcia, Frédéric Garreau, Jean-Pierre Gurtner, Bernard Jeannin, Aline Louvrier, Olivier Marlot, Christophe Michel, Fabien Oléron, Norbert Pécot, Olivier Régnier, Jean de la Rochefoucauld, Marc Saulnier, Nathalie Sievert, Isabelle Vinai, Thierry Vuittenez.

Procuration : Caroline Blain à Aline Louvrier.

Secrétaire de séance : Christophe Michel.

Le Maire déclare la séance ouverte.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1612-1 et suivants.

Délibération n° 2024-07-053

OBJET : Signature du groupement de commandes pour la réalisation du péricolaire.

Le Maire indique que la commune de Levier et la commune de Gevresin s'associent pour la construction du nouveau péricolaire rue de la Motte et qu'afin de répartir les dépenses, il est nécessaire d'établir et de signer une convention de groupement de commandes.

Le Maire précise qu'il est convenu de répartir les dépenses d'investissement en fonction de la population soit 95% pour Levier et 5% pour Gevresin.

Exposé du Maire entendu, les membres du Conseil Municipal à l'unanimité :

- Autorisent le Maire à signer la convention de groupement de commande ;
- Valident la proposition du Maire de répartir les dépenses d'investissement en fonction de la population soit 95% pour Levier et 5% pour Gevresin ;
- Autorisent le Maire à signer tout document y afférent.

En séance, les an, mois et jour susdits.

Envoyé en préfecture le 04/07/2024
Reçu en préfecture le 04/07/2024
Publié le
ID : 025-200068401-20240702-2024_07_053-DE



Le Maire,
Marc SAULNIER.